

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article5901>



Association écologiste « criminalisée » pour son soutien aux anti-bassines en Deux-Sèvres ? La réponse de l'État tombe

Date de mise en ligne : jeudi 25 décembre 2025



- Thématiques - Ecologie & Politique -

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères dément toute mesure de rétorsion à l'égard de l'Association de protection, d'information et d'études de l'eau et de son environnement (APIEEE), qui voit dans son exclusion des instances locales de l'eau en Deux-Sèvres et la perte de subventions une sanction pour son soutien au mouvement anti-bassines.

Julien RENON Le Courrier de l'Ouest (site web) mercredi 24 décembre 2025